

# Conseil Municipal du 26/05/20

Premier conseil municipal, ouverture du conseil à 19h00.

Présents : 11 membres du conseil (G. SOTO, J.F. ARMAND, M. ORTIZ, R. CHABERT, V. FELTRIN, A. TELMON, F. GAGNAIRE, C. MATHIEU, C. VEROLLET, A. RET, L. RAES), Maire sortant (M. FASOLA), Secrétaire de Mairie (Ingrid).

Excusés : 0

Ouverture de séance par le Maire sortant : M. FASOLA

*Remerciement sur l'initiative prise récemment par l'équipe de la nouvelle municipalité pour le portage des repas durant la période de confinement.*

Rappel de l'ordre du Jour de cette première réunion du conseil :

- Conseil municipal
- Élection du Maire
- Élection des Adjointes
- Délibération pour les rémunérations
- Établissement des délégations consenties
- Attribution des commissions

Secrétaire de séance : A. TELMON

Assesseurs : V. FELTRIN et A. RET

Président de séance : R. CHABERT (plus ancien du conseil)

## 1) Élection du Maire

Élection du Maire sur bulletin, dépouillement par le président, Monsieur Guy SOTO élu à l'unanimité. Remise de l'écharpe du Maire sortant au nouveau Maire élu.

## 2) Élection des Adjointes au Maire

Création de 2 postes d'adjointes au Maire sur la commune (lecture du fonctionnement du poste d'adjoint), élections des adjointes sur bulletin.

- Élection du 1er Adjoint ==> Se présente Jean Francois Armand, Élu à 10/11 des voix, (11 suffrages exprimés, 1 nul)
- Élection du second Adjoint ==> Se présente Chantal Mathieu, Éluë à l'unanimité (11 suffrages exprimés, 0 nul)

Transmission des écharpes aux deux Adjointes (19h20).

## 3) Délibération pour les rémunérations

Délibération pour la rémunération du Maire et des deux adjointes au Maire :

- Rémunération du Maire proposé à 23% de l'indice brut de référence

- Rémunération de 9 % de l'indice brut de référence pour les Adjointes
- Proposition de délégation à Monsieur Roland CHABERT pour l'urbanisme et l'environnement, attribution d'une rémunération de 3% de l'indice de référence

Vote à mains levées : 11 suffrages exprimés, 100% des voix, acté à l'unanimité.

#### 4) Délégations consenties

Délégations consenties au Maire par le conseil (évitant les délibérations du conseil) :

- Modification des affectations de propriétés communales
- ~~Réaliser des emprunts et investissements actés lors des délibérations et dans la limite de XX€ (montant à définir ultérieurement) ==> annulé~~
- Décision sur les marchés et accords cadre, comptabilité, réalisation des écritures et avenants acté lors des délibérations.
- Passage des contrats d'assurance
- Création ou modification des régies comptable du conseil
- Acceptation des dons
- ~~Décision d'aliénation de gré à gré de bien mobilier jusqu'à 4600€ ==> annulé~~
- Fixer la rémunération des experts huissiers
- ~~Droit de préemption ==> Annulé~~
- Défendre la commune contre les actions intentées en justice contre elle jusqu'à 1000€
- Réaliser les lignes de trésorerie jusqu'à 2000€
- Prendre les décisions d'études archéologiques sur des travaux réalisés commune
- Autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
- ~~Exercer le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique en vue de la constitution de stockage de bois ==> annulé~~
- ~~Demander des subventions ==> annulé~~
- ~~Procéder au dépôt des demandes d'autorisation de l'urbanisme pour la démolition des biens municipaux ==> annulé~~
- ~~Exercer au nom de la commune le droit à la protection des habitants de locaux à l'usage d'habitation ==> annulé~~
- D'ouvrir le droit à l'autorisation de l'utilisation du numérique.

#### 5) Attribution des commissions

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions.

Attribution des commissions aux membres du conseil :

- **Commission Travaux**  
Attribution : Jean-Francois, Roland, Alain, Marc
- **Commission Appel d'offre**  
Attribution : Jean-Francois, Roland, Marc
- **Commission Urbanisme et environnement**  
Attribution : Roland, Claudine, Alain, Jean-Francois

- **Commission CCAS** (avec membres extérieurs : 5 personnes, déjà 3 nommés) ==> proposer d'ici septembre aux habitants du village au travers du petit bulletin par exemple  
Attribution : Chantal, Véronique, Fabienne
- **Commission Scolaire, jeunesse et petite enfance**  
Attribution : Laetitia, Fabienne, Chantal, Claudine, Aurélien
- **Commission Finances**  
Attribution : Fabienne, Marc
- **Commission Communication et relation extérieure**  
Attribution : Aurélien, Véronique, Laetitia
- **Commission Animation**  
Attribution : Aurélien, Claudine, Laetitia, Fabienne

Divers : Le maire est officier de police judiciaire sur sa commune.

Fin de séance 20h31

---

Le Maire

